



Note

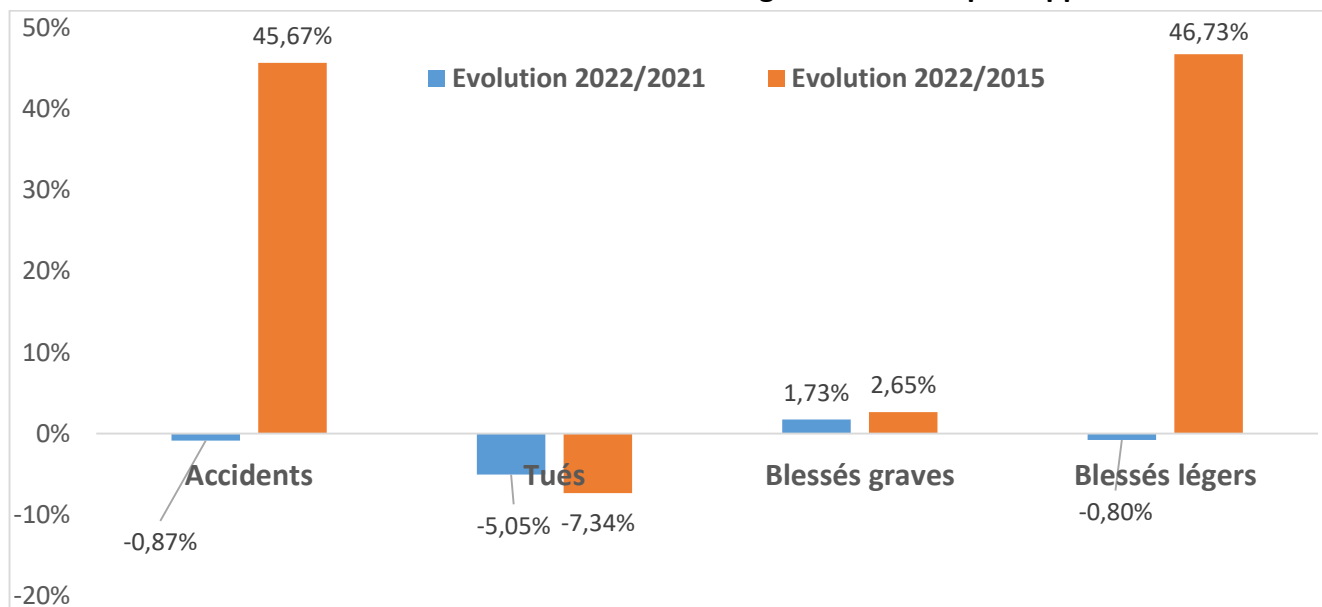
sur les données statistiques définitives des accidents corporels de la circulation routière de l'année 2022

L'Agence Nationale de la Sécurité Routière a procédé à la collecte et au traitement des formulaires statistiques des accidents corporels de la circulation routière survenus durant l'année 2022, renseignés par les brigades territoriales de la Gendarmerie Royale et les services des accidents de la Direction Générale de la Sûreté Nationale.

Les statistiques définitives des accidents de la circulation survenus au cours de l'année 2022, en comparaison avec les données de l'année 2021, font ressortir, à l'exception du nombre de blessés graves, des diminutions de tous les indicateurs de l'accidentalité. En effet, en 2022, les résultats suivants ont été enregistrés :

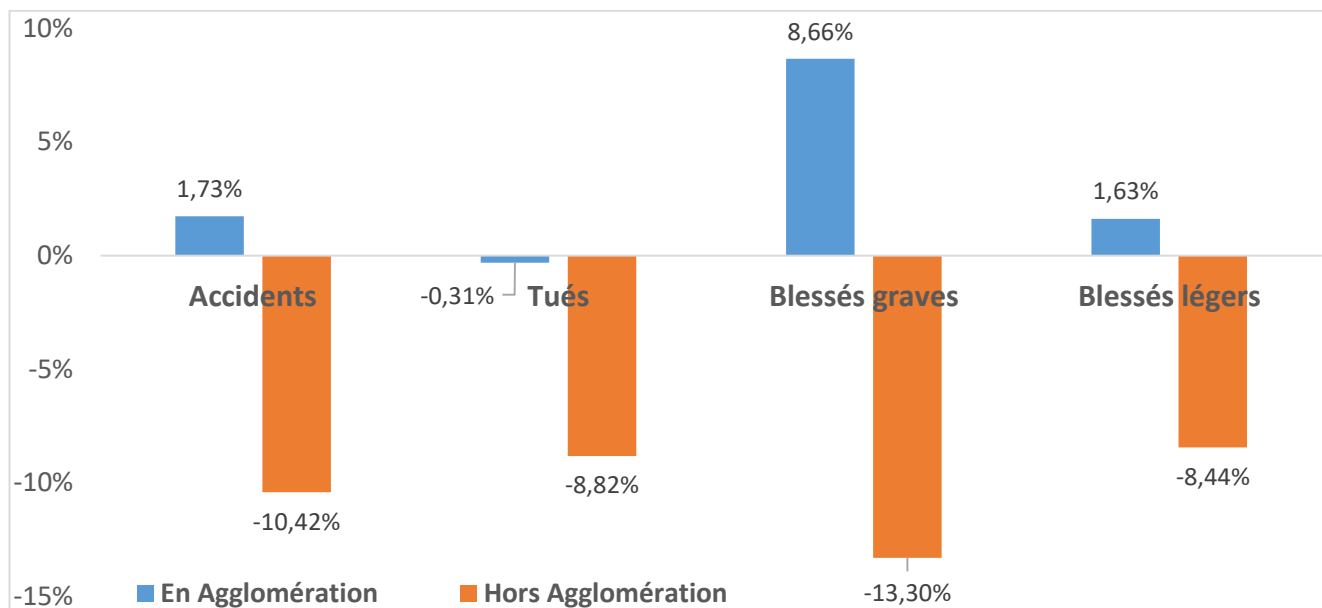
- **113.625** accidents corporels, soit une **diminution** de **0,87%** ;
- **3.499** tués, soit une **diminution** de **5,05%** ;
- **10.929** blessés graves, soit une **augmentation** de **1,73%** ;
- **153.179** blessés légers, soit une **diminution** de **0,80%**.

Evolution des accidents de la circulation et victimes enregistrés en 2022 par rapport à 2021 et 2015



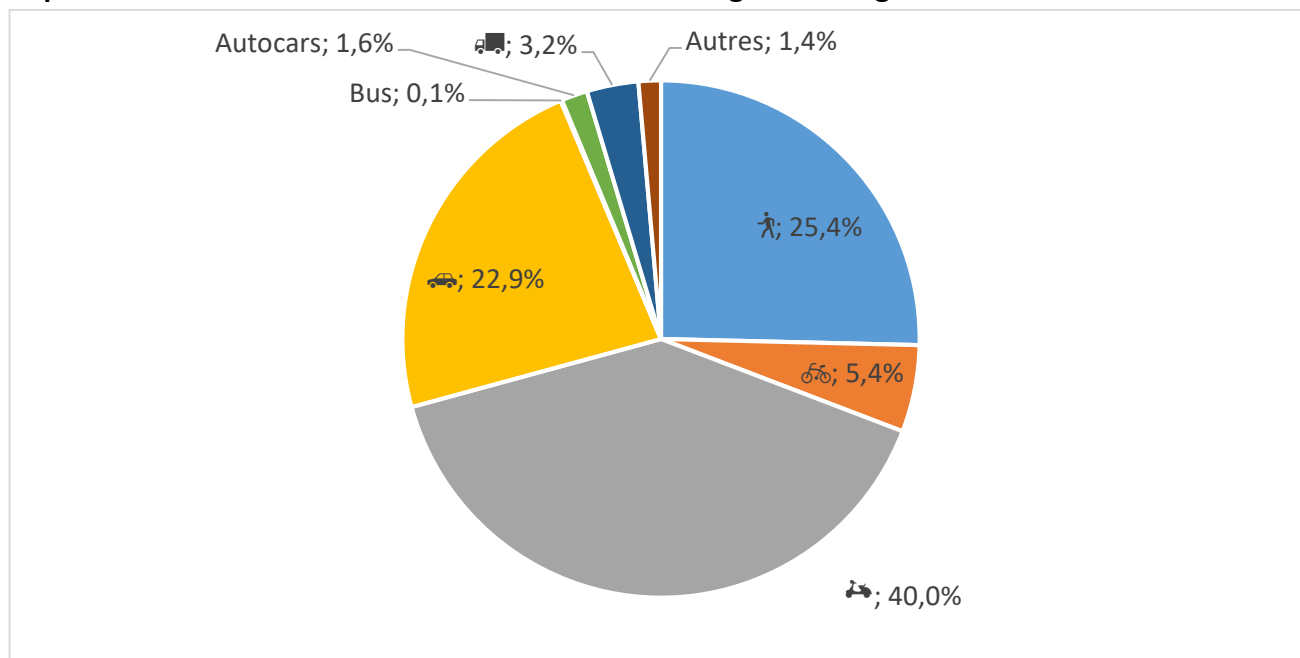
L'analyse par milieu montre des diminutions importantes de tous les indicateurs de l'accidentalité hors agglomération variant entre -8,44% pour le nombre des blessés légers et -13,30% pour le nombre des blessés graves. En agglomération, sauf une baisse très faible du nombre de tués (-0,31%), les autres indicateurs de l'accidentalité ont enregistré des augmentations variant entre +1,63% pour le nombre des blessés légers et +8,66% pour le nombre des blessés graves.

Evolution des tués des accidents de la circulation en 2022 selon le milieu



Les deux et trois roues motorisés (2-3RM) représentent 40,0% des décès avec 1 321 usagers de deux-roues motorisés et 77 usagers de triporteurs tués en 2022. Le nombre des piétons tués s'élève à 888, ils représentent 25,4% de l'ensemble des tués. Les usagers de véhicules de tourisme (VT) enregistrent 801 tués en 2022, ils représentent 22,9% de la mortalité routière et les cyclistes en représentent 5,4%. L'ensemble des autres catégories d'usagers (y compris les usagers, des camions, bus, autocars, engins agricoles, charrettes,...) ne représentent qu'environ 6,3% de la mortalité routière.

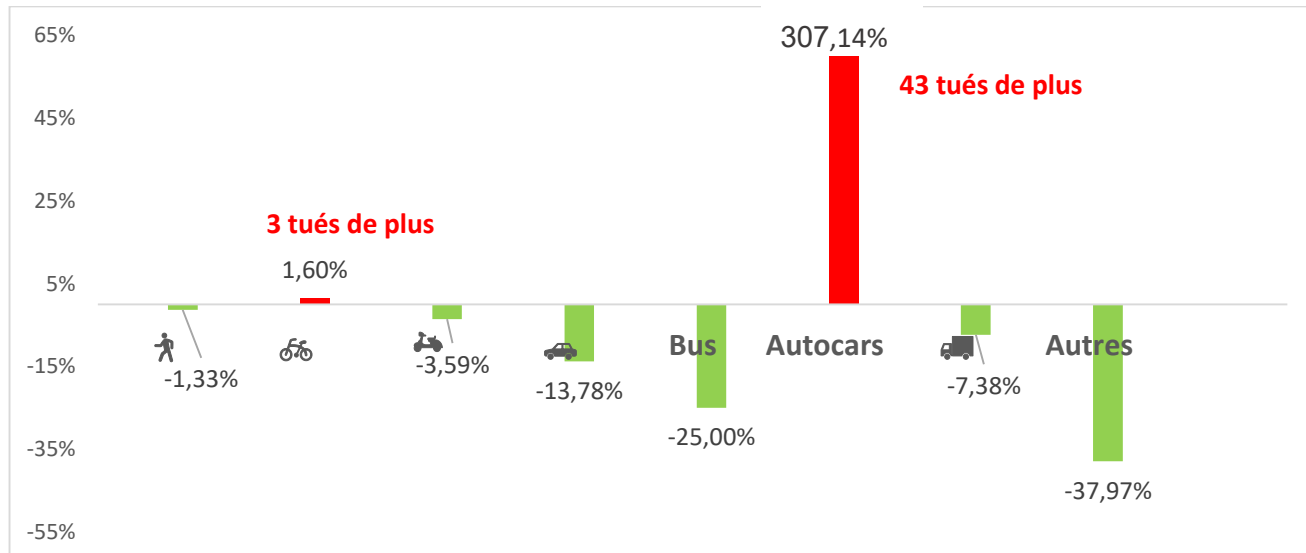
Répartition des nombres de tués en 2022 selon la catégorie d'usagers



La baisse de la mortalité en 2022, en comparaison avec l'année 2021, a particulièrement bénéficié aux automobilistes (-13,78%, soit 128 tués de moins), les usagers des 2 et 3 roues (-52 tués, soit -3,59%), les piétons (-12 tués, soit -1,33%) et la catégorie « autres » (engins agricoles, charrettes,...) qui a enregistré une diminution de -37,97%, soit 30 tués de moins, comparé à l'année 2021. Par contre, les usagers

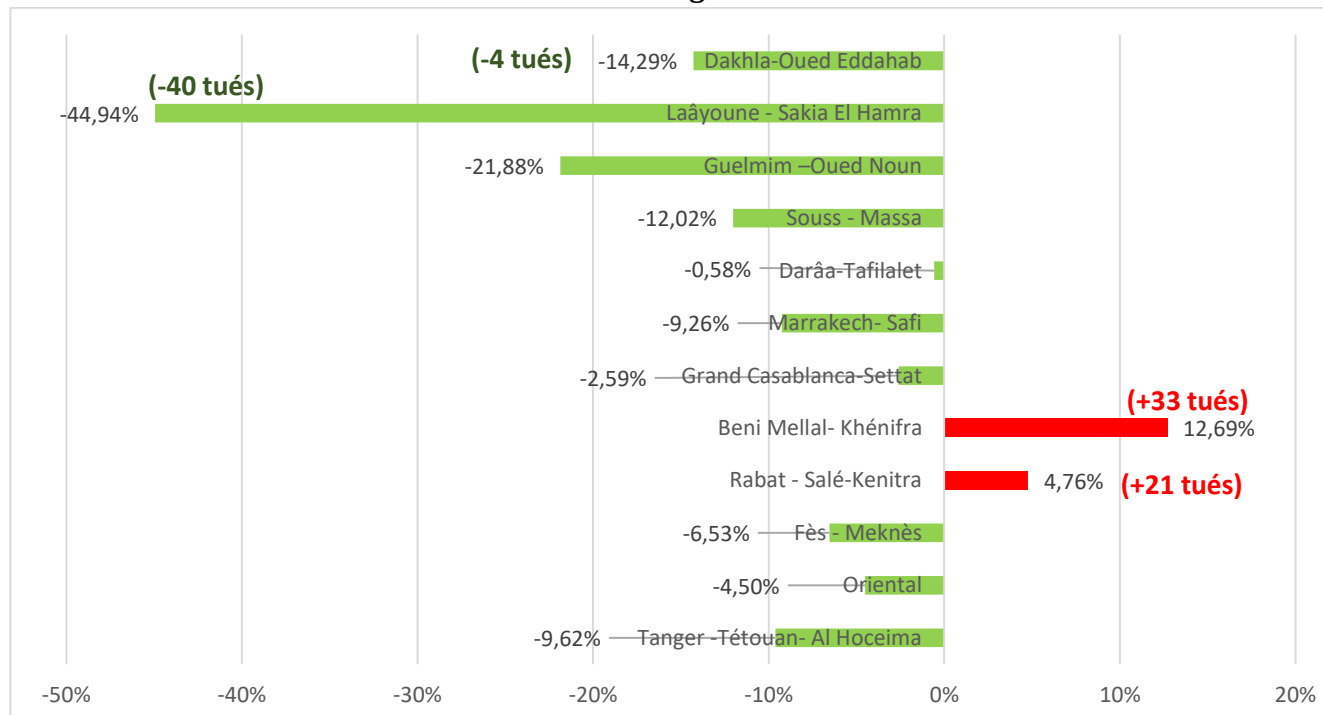
des bicyclettes (+1,60%, soit 3 tués de plus) et les usagers des autocars (+307,14%, soit 43 tués de plus) ont enregistré des augmentations en 2022. L'augmentation spectaculaire de la mortalité des usagers des autocars est due principalement à une série d'accidents impliquant ce type de véhicules ayant enregistré des nombres élevés de tués : Khouribga (25 tués), Taza (12 tués), Ameskroud (4 tués), Essaouira (3 tués) et Sidi Slimane (3 tués).

Evolution des tués des accidents de la circulation en 2022 selon la catégorie d'usagers



La baisse de la mortalité enregistrée en 2022 a bénéficié à 10 régions sur 12. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées aux niveaux des régions de Marrakech- Safi (-56 tués), Souss – Massa (-44 tués), Laâyoune - Sakia El Hamra (-40 tués) et Tanger -Tétouan- Al Hoceima (-28 tués). En revanche, les deux régions qui ont affiché des augmentations des nombres de tués sont : Béni Mellal-Khénifra (+33 tués) et Rabat - Salé-Kenitra (+21 tués).

Evolution des nombres des tués en 2022 selon les régions



La période février-avril a enregistré les nombres les moins élevés de tués en 2022, variant entre 215 tués en avril, soit une diminution de -6,11% et 237 en mars, soit une diminution de -9,54%, en comparaison avec les mêmes périodes de l'année 2021. En revanche, la période juillet-août est celle où la mortalité est la plus forte. Le pic du nombre de tués est observé en mois d'août atteignant 403 décès, soit une hausse de 11,94%, en comparaison avec le mois d'août de l'année 2021.

Evolution mensuelle des tués des accidents de la circulation en 2022

